

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2017 - 20h30

Présents : Mmes LIVENAIIS Magali, BOUYSSOU Eveline, CARPENTIER Gisèle, ROUGIE Sandrine, BELAIR Nadine, Mrs CASTANET Philippe, DALE Sébastien, DELNAUD Gervais, GAVET Jean-Philippe, GRASSO Laurent LACOMBE Patrice, LEVET Daniel, MAURY Alexis,

Excusé : M. PEYRUS Florent

1. Désignation d'un secrétaire de séance : *M MAURY Alexis – Approbation à l'unanimité*

2. Approbation des comptes-rendus des séances des 29 juin et 30 juin 2017 : *Approbation à l'unanimité*

3. Fixation du nombre d'adjoints

Suite aux démissions des 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} adjoints, effectives à compter du 29 août 2017 et du 1^{er} septembre 2017, lecture d'un droit de réponse de Madame le Maire aux différentes attaques subies ces dernières semaines, suivie d'un débat.

Madame le Maire propose de réduire le nombre d'adjoints à deux. En effet, selon la réglementation (code électoral et circulaire ministérielle), le conseil municipal étant incomplet depuis la démission d'un conseiller en février, le conseil peut élire uniquement un adjoint supplémentaire. Si le conseil souhaite maintenir le nombre d'adjoints à trois ou quatre, il convient d'organiser des élections complémentaires pour compléter le conseil.

Madame le Maire soumet au vote la réduction du nombre d'adjoints à deux au lieu de quatre.

A la majorité :

- *03 POUR (Mmes BOUYSSOU et LIVENAIIS, M. MAURY)*
- *01 ABSTENTION (M. DALE)*
- *09 CONTRE (Mmes BELAIR, CARPENTIER, ROUGIE et Ms CASTANET, DELNAUD, GAVET, GRASSO, LACOMBE, LEVET)*

sa proposition est rejetée.

En conclusion, des élections complémentaires pour un conseiller seront organisées par la Préfecture qui fixera les dates. Une fois le conseiller élu, le conseil municipal procédera à l'élection des nouveaux adjoints.

4. Election des adjoints

Sans objet.

Départ de Madame Sandrine ROUGIE à 21h15.

5. Sollicitation financement LEADER : validation du nouveau plan de financement construction du groupe scolaire du RPI de St Sozy, Meyronne, Mayrac, Lacave et Creysse

Afin de réajuster le plan de financement selon le pourcentage, pour la subvention LEADER, il convient de modifier le montant de la subvention sollicitée à savoir 199 999 € au lieu de 200 000 €.

Approbation à l'unanimité

6. Attribution du Lot n°13 optionnel "Cuisine" - Marché construction du groupe scolaire du RPI de St Sozy

Ce point sera abordé lors du prochain conseil dans l'attente de précisions complémentaires qui seront sollicitées auprès de l'architecte.

7. Avis sur le projet de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat)

Un avis consultatif nous est demandé avant le 15 septembre 2017. Les conseillers qui le souhaitent feront part de

leurs observations par mail.

8. Décisions modificatives budgétaires

La commune de St Sozy a indument perçu 8 262 € de la part de l'Etat dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme qui auraient du être versés à CAUVALDOR qui en a la compétence. Ainsi, il convient de procéder à une décision modificative budgétaire pour le reverser à cette dernière qui la rétribuera par la suite à la commune de Saint-Sozy.

Approbation à l'unanimité

9. Changement de nom de la communauté de communes

Les 79 communes membres de CAUVALDOR doivent émettre leur avis sur le changement de nom de la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne-Cère et Dordogne-Souseyrac-en-Quercy (nom qui a été défini par arrêté préfectoral du 18 octobre 2016 à la communauté de communes actuelle), pour devenir la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne (CAUVALDOR).

Approbation à l'unanimité

10. Questions diverses

- Lecture de différents courriers d'administrés concernant plusieurs sujets :
 - Problème de stationnement gênant sur l'aménagement piétonnier réalisé Rue de l'Occitanie jusqu'au camping Les Borgnes : un arrêté d'interdiction de stationner sera pris tout le long avec pose d'un panneau « Interdiction de stationner »
 - Problème de ruissellements conséquents en cas de fortes pluies au lieu-dit à Monges
- PLU approuvé par CAUVALDOR le 10 juillet 2017, et rendu exécutoire le 14 août 2017.
- Proposition de Monsieur PICOULET Jean-Jacques de réaliser un parking à ses frais, pour ses employés, sur une partie du terrain communal « Les Combelles » jouxtant sa propriété : Mme le Maire rencontrera l'intéressé avec M GRASSO pour trouver un compromis.
- Un prestataire qui réalise des sites Internet a été rencontré par Ms GAVET, DELNAUD et Mme LIVENAIS, étant donné que celui de la commune ne sera plus effectif au 31 décembre. La prestation proposée est moins onéreuse que celle du Centre de Gestion.
- Val Roc Foot demande le déplacement du panneau des partenaires (apposé sur le gymnase) vers le parking de l'école réservé au bus, à proximité de la haie : *accord à l'unanimité*
- Arbres en saillie sur les fils électriques et téléphoniques : il incombe aux propriétaires d'élaguer les arbres sur leur terrain.
- Le point-à-temps a été effectué : 4,5 tonnes ont été répandues
- Commission santé solidaire de CAUVALDOR : compte rendu de M. GAVET
- Un groupe de travail a été constitué au sein du pôle de Martel-Payrac-Rocamadour-Souillac de CAUVALDOR, concernant les chiens errants afin de trouver des solutions communes.

*Compte-rendu non exhaustif rédigé par Alexis MAURY
qui devra être approuvé lors du prochain Conseil Municipal.*